



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

ONISEP

Question écrite n° 7151

Texte de la question

M Gerard Gouzes attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur l'Office national d'information sur les enseignements et les professions. Il constate une deterioration importante des moyens consacres au fonctionnement de cet office. Depuis 1988, les reductions de budget et la suppression de plusieurs dizaines d'emplois provoquent une degradation certaine du service d'information et d'orientation de cet organisme. Il lui demande quelles actions il entend mener pour maintenir ce service public d'information et d'orientation reconnu de tous (etudiants, enseignants, parents d'eleves).

Texte de la réponse

Reponse. - Les missions confiees a l'Office national d'information sur les enseignements et les professions prennent avec le developpement de la scolarisation une importance encore accrue. L'information doit porter a la fois sur les metiers et les qualifications dont a besoin l'economie et sur les voies de formation pour y acceder. Le role que joue l'etablissement public - tant par ses services centraux que par ses delegations regionales - dans le dispositif d'information est tout-a-fait central. Meme si les effectifs budgetaires ont effectivement baisse au cours des dernieres annees (cf. tableau 1), tout comme la subvention de fonctionnement accordee par l'Etat (cf. tableau 2), il importe de faire les deux remarques suivantes : d'une part, les effectifs restent a un niveau tres important puisque ce sont 530 personnes qui, en 1988, travaillent directement a l'elaboration et a la diffusion sur l'information, sur les enseignements et les professions. L'Office mobilise egalement des competences en faisant participer largement les centres d'information et d'orientation des etablissements a son action ; d'autre part, il faut signaler que, grace aux efforts de renovation entrepris, l'Office a nettement pris place sur le marche de l'information. La consequence de cet effort est que, grace a des ressources propres en substantielle progression, le budget global de l'Office est en constante augmentation ; l'Office se place ainsi deliberement dans une perspective de developpement, concevant et elaborant de nouveaux produits d'information pour mieux prendre en charge un public de jeunes de plus en plus segmente. Cette evolution vers plus de ressources propres est approuvee par le conseil d'administration de l'Office : en effet, c'est ainsi que l'Office pourra dans le cadre des contraintes budgetaires tres fortes s'exercant sur le budget de l'Etat, continuer a remplir sa mission de service public developpant a la fois la diffusion de documents payants et de documents gratuits en direction des jeunes. Voir tableau dans le JO no 07 (annee 1989). Voir tableau dans le JO no 07 (annee 1989).

Données clés

Auteur : [M. Gouzes Gerard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7151

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3715